L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 31 DECEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 31 DECEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Achetez vos bonbons et fruits glacés, crystalisés, à la Confiserie du Bijou. Voyez l'annonce.

VENTES DE CE JOUR.

Par E. Curtis, au No 201 rue du Canal, berceuses et sofas fantaisie, glaces pour toilette et dessus de cheminée, crystalleries et bacarat, albums, cadres pour photographies, portefeuilles, etc.

Un discours de Guillaume II.

C'est à n'y pas croire. Voilà trois quarts de siècle qu'on nous vante l'enseignement en Allemagne. Il a passé, jusqu'aujourd'hui, pour le modèle du genre. Le maître d'école de ce pays n'attendait même pas qu'on voulût bien lui rendre cet hommage; il se le décernait, spontanément, et il se plaçait modestement au premier rang. C'était en lui que se concentrait toute l'érudition du monde civilisé. Nul ne l'égalait dans l'art de disserter, à perte de vue, *de omni re scibili et quibusdam aliis.*

Il paraît que tout cela était creux et reposait sur une base fausse. En un discours d'une demi-heure, devant le [illegible] conseil supérieur de l'Université [illegible] de [illegible]mission des réformes [illegible]e II, à qui son in[illegible] choses, sa manie [illegible]rront faire donner [illegible]mpereur touche-à-[illegible] innumbrables voya[illegible] appliquer celui [illegible]tout—Guillaume II [illegible] cet étalage de [illegible]vait un savant de grimoires latins [illegible] à commenter, à [illegible] à les [illegible] vent [illegible] jeunesse de [illegible] À bas le latin!" [illegible]mande en mat[illegible] réplique, qui obéi sur l'heure. Il auguste assemblée [illegible]ec une irrévérence brutal d'un sergent [illegible] à un peloton de [illegible] pas jusqu'à son vieux savant Dr Hinzpeter—[illegible], en pleine poitrine, cette [illegible] respectueuse apostrophe: "Vous, M. le conseiller intime Hinzpeter, je suis fâché de vous le dire: vous n'êtes qu'un philologue [illegible]." Et M. le conseiller intime [illegible] mot.

Puis, Guillaume II commence son abattage de tout le système en vigueur: "Plus de compositions latines; rien que la composition allemande." Il faut changer toute la base de l'enseignement. "Nous devons élever des jeunes Allemands, non des jeunes Grecs ou des jeunes Romains. C'est pourquoi, je dis: à bas la composition latine. Elle nous gêne; avec elle, nous perdons le temps que l'on devrait consacrer à l'allemand."

Voilà le premier coup de hache porté à la racine; l'arbre ne restera pas longtemps debout. On sait que Guillaume II est expéditif, en fait de réformes; il ne lésine pas sur les moyens; il ne sait pas renvoyer au lendemain ce qu'il peut faire le jour même. Bismarck faisait trembler l'Europe; il tenait toute l'Allemagne sous son talon; c'était le véritable maître de Guillaume II. Combien a-t-il fallu à [illegible] pour secouer son joug? Juste [illegible]

[illegible] mobiles qui l'ont déterminé à [illegible] tête baissée, dans la réforme de l'enseignement? Là est le point le plus intéressant à étudier.

Le premier reproche que Guillaume adresse au système, c'est de ne pas assez nourrir, fortifier—dans les cœurs—le sentiment national. "Avant 1870—dit il—chaque bachelier, en sortant de l'école, était imbu de cette idée, qu'il fallait que l'empire allemand fût reconstitué et l'Alsace-Lorraine reconquise." Cela, semble-t-il, faisait partie de l'enseignement.

L'aveu est précieux à recueillir. Pourquoi donc, depuis 18 ans, M. de Bismarck a-t-il déclaré, sur tous les tons, qu'on avait annexé ces deux provinces malgré lui: que c'était une fantaisie de l'état-major d'alors? Pourquoi les journaux d'outre Rhin ont-ils répété, à satiété, que l'empire n'avait annexé ces deux mêmes provinces, que pour se défendre? Le démenti est formel; il sort de la bouche même du maître, et il va frapper l'hypocrisie de l'ex chancelier autant que les mensonges de la Presse à gages de la Prusse.

Ce n'est pas tout. Les études grecques et latines prennent trop de temps; elles absorbent presque toutes les heures de la journée; elles sont fatigantes et affaiblissent les forces de la jeunesse; elles peuvent façonner des demi-savants, non des hommes; elles ne font pas de bons bras, de bons yeux. De bons bras, nous supposons que c'est pour mieux frapper; de bons yeux, nous soupçonnons que c'est pour mieux viser. Reproduisons le passage; il en vaut la peine:

"J'ai besoin de soldats. Je me demande ce qu'on fera avec des myopes. Il me faut une génération forte, apte à servir le pays. Que voulez-vous que fasse un homme qui ne voit pas avec ses yeux? Et il y a 74 pour cent de myopes dans les écoles. Ces choses me regardent, puisque je suis le Père de la Patrie. Je vous déclare que cela ne continuera pas; cela va changer, je vous le promets."

Impossible de s'exprimer plus nettement. Un pareil langage a, au moins, le mérite de la franchise. Guillaume II n'a [illegible] d'assez bons soldats, comme il les conçoit. Il est impuissant à rien réformer, sous le rapport de la quantité, puisque [illegible]t allemand est soldat, mais il peut améliorer la qualité, en faisant de meilleurs patriotes, des hommes doués d'une force musculaire supérieure, et d'yeux qui leur permettent de voir l'ennemi de loin. Il a l'horreur d'une armée en lunettes.

Voilà où vient aboutir, en définitive, la réforme préconisée, ordonnée, imposée par l'empereur, par le Père de la Patrie, comme il s'intitule lui-même.

Tout le monde croyait que l'on avait tendu l'arc plus que de raison; que l'on avait même dépassé la limite extrême de l'enrôlement. On se trompait. Il n'y a plus assez d'hommes, en Europe, pour entretenir; on sera bientôt obligé de [illegible] femmes. N'en avons-nous [illegible] devant nos [illegible] raconter des faits comme ceux qui viennent de se passer, à Paris?

Les corps des ambulances prennent, paraît-il, trop de soldats qui ne peuvent plus faire le coup de feu. Les infirmiers sont obligés de rentrer dans les rangs. Les femmes prendront, désormais, leur place. L'épouvantable système actuel conduit à cette conclusion.

Voici les paroles que l'on prononçait, tout récemment, devant l'Association des Dames Françaises.

"Les prochaines guerres seront effroyables, par suite de l'adoption du système d'enrôlement national, des engins de guerre, à longue et multiple portée et de la poudre sans fumée. Supposons que la France mette en ligne, subitement, 1,200,000 hommes. Nous aurons, peut-être, quinze jours ou un mois après, de 500,000 à 600,000 soldats à soigner. Il y faudrait un service de 200,000 infirmiers—chose impossible, puisque tous les hommes porteront les armes. Par conséquent, le concours actif des femmes est, non plus seulement utile, mais absolument indispensable."

N'est-ce pas là la plus odieuse des nécessités; et ne devrait-on pas vouer à l'exécration de l'humanité ceux qui, pour la satisfaction de leur monstrueuse ambition, ont amené, forcément, une aussi atroce situation?

Si vous voulez faire de jolis présents de nouvel an et en même temps dépenser pour cela peu d'argent llez à la vente d'encan que fait ce matin et soir, M. Curtis, au No 201 rue du Canal. Vous verrez là des lots nombreux de magnifiques articles qu'il mettra aux enchères.

EYRAUD.

Son interrogatoire et celui —DE— GABRIELLE BOMPARD, le 16 décembre, à Paris.

(Extrait du *Journal des Débats*, du 17.)

Malgré le froid intense une centaine de personnes,—pour la plupart des commissionnaires, des domestiques ou des pauvres diables venus dans l'espoir de vendre leur place,—étaient déjà réunies à six heures du matin près de la grille du Palais de Justice sur la place Dauphine et maintenues en rang par des gardiens de la paix.

A dix heures du matin, le palais était gardé militairement par des gardes municipaux qui, le fusil à la main, empêchaient la circulation des profanes dans les couloirs du palais. Les témoins cités étaient réunis au nombre d'une trentaine dans la salle des Pas-Perdus et attendaient leur entrée dans le local réservé.

Les personnes munies de cartes avaient seules accès dans la salle des Pas-Perdus, où elles étaient maintenues par des barrières près de la porte d'entrée de la Cour d'assises.

Des agents circulent constamment autour du Palais de Justice et ont pour consigne de ne tolérer aucun attroupement.

Malgré cela nous sommes loin de cette furia des procès Marie Bière, Pranzini et Prado. Au reste, l'affaire est bien fanée, et, d'autre part, le nombre des cartes distribuées par M. le président Robert a été fort restreint. Mais quel tri délicat et aimable aux yeux! Beaucoup de femmes jeunes et jolies, quelques personnalités politiques pour faire repoussoir; enfin, un lot de curieux distingués et inconnus.

Avant l'arrivée des accusés, nous jetons un coup d'œil sur la table des pièces à conviction; une quantité d'objets la recouvre. Au-dessous de cette table, une collection de sacs en toile grise qui font penser à l'intérieur d'un moulin. Ils doivent renfermer des vêtements et du linge. A côté, la fameuse malle, reconstituée et recouverte d'une enveloppe en cuir jaune. Enfin, quelques caisses en bois blanc, et un paquet de cordes.

Sur un des scellés nous cueillons cette perle: "Paire de chaussettes portée par Gouffé, et ayant servi au docteur Lacassagne *pour faire son autopsie.*"

A midi et quelques minutes, Gabrielle Bompard et Eyraud font leur entrée.

Tout l'auditoire se pousse, se bouscule pour voir, et il se fait une rumeur assez scandaleuse.

Gabrielle est petite et brune. Les traits sont fins, la figure pâle....ou poudrée, les yeux très noir; l'aspect général est gracieux. En résumé, le type de la modiste parisienne, vive, pimpante, avec une sorte de fausse réserve. Elle porte une jaquette noire, une toque de feutre de même couleur, des gants noirs. Une voilette mouchetée est rabattue sur son visage. Elle tient à la main une mantille de dentelle.

Eyraud paraît beaucoup moins négligé que l'ont représenté ses portraits. Il est vêtu d'une redingote noire, presque neuve; sa barbe, qu'il porte courte sur les joues, est légèrement grisonnante.

M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire vient prendre place au siège du ministère public.

Au banc des avocats, Me Decori, défenseur d'Eyraud, et Me Henri Robert, qui plaidera pour Gabrielle.

Me Danet est assis au banc de la partie civile et représente Milles Gouffé, filles de la victime. Il réclame 1 fr. de dommages intérêts.

Pendant la lecture de l'acte d'accusation par M. le greffier Wilmès, Gabrielle se cache le visage dans son mouchoir.

Quand à Eyraud, il a le regard perdu dans le vide.

On procède ensuite à l'appel des témoins. Il y en a, tant à charge qu'à décharge, une quarantaine.

Lorsque vient le tour de Remi Launé et de Garanger, nouvelle bousculade dans le public, qui s'agite comme un véritable champ de blé courbé par le vent.

Un mot du président obtient un succès fou. Sans penser à mal, M. Robert dit: "Il manque un huissier". M. Robert fait remarquer que le service d'audience est généralement assuré par deux huissiers. Et il n'y en a qu'un.

Lorsque tous les témoins ont quitté l'audience, M. le président Robert fait sortir Gabrielle Bompard et interroge Eyraud.

L'interrogatoire d'Eyraud.

Eyraud a quarante-sept ans. Le président lui rappelle tout d'abord que, s'il n'a jamais été condamné, les renseignements de moralité fournis sur son compte sont déplorables.

D. Vous avez dit vous-même que les femmes vous avaient mangé une fortune!

R. Il y a du vrai.

D. Vous emmeniez vos maîtresses à quelques pas du domicile conjugal; vous faisiez la fête avec Gouffé et Remi Launé. Lorsque vous faites la connaissance de Gabrielle Bompard, c'est à la porte même de votre femme que vous l'installez. Quand on vous arrête, c'est chez une fille publique. Pour tous ceux qui vous connaissent, vous êtes un chevalier d'industrie....

EYRAUD: Il faudra qu'on me le prouve. On m'a calomnié. Et puis, tout cela, c'est bien pâle à côté du crime. Je suis coupable du crime, et je suis prêt à subir.... Mais, quant à mon passé, je ne veux pas qu'on y touche!

Après cette bravade, Eyraud se laisse cependant rappeler toute sa vie.

Nos lecteurs connaissent assez ce côté de l'affaire pour que nous ne reproduisions pas, sur ce point, le monologue du président, coupé seulement de temps à autre par un "oui" ennuyé de l'accusé.

D. Vous discutez les détails et vous acceptez la responsabilité du crime, lui dit à un moment le président, impatienté lui-même.

R. Parfaitement, Monsieur le président. Je veux défendre mon passé. Le reste....

Et alors, Eyraud, arrogant, soutient que ce n'est pas lui qui a volé ses associés d'autrefois, mais qu'il a été au contraire dépouillé par eux. "Et je l'établirai, ajoute-t-il avec énergie."

Toute cette partie de l'interrogatoire est entièrement dénuée d'intérêt.

Nous arrivons à la rencontre d'Eyraud et de Gabrielle:

D. Comment avez-vous connu Gabrielle Bompard?

R. Sur le boulevard.

D. Vous l'avez connue sur le boulevard, faisant quoi?.... Vous avez prétendu qu'elle vous avait racolé.

R. Oui, Monsieur.

D. Eh bien! je vous le concède. Le point n'a aucun intérêt. Au mois d'août 1888, elle est devenue votre maîtresse et c'est restée jusqu'à la [illegible] arrivait de son pays. Vous l'avez [illegible] de mauvais lieux.

[illegible] Pardon!

[illegible] son attitude fut telle qu'elle scandalisa le milieu où vous vous trouviez; elle a fini par avoir de nombreux amants, et elle prétend même que vous en avez profité.

R. Elle a menti, c'est de la calomnie; non seulement je ne l'ai pas jetée dans la prostitution, mais je l'en ai retirée.

A toutes les questions, à tous les faits, Eyraud répond invariablement: "C'est de la calomnie," ce qui soulève chaque fois des murmures dans l'auditoire.

—Moi, un souteneur! s'écrie-t-il à un moment. J'ai dépensé plus de 500 ou 600 fr. par mois pour elle!

D. Mais il y a des femmes qui dépensent plus de 500 ou 600 fr. par mois! (Rires).

Gabrielle, vous le savez a raconté que, dans un dîner, un des convives lui avait offert 50,000 fr. pour devenir son amant. Elle vous dit alors: "Tu seras mon m....", et vous avez accepté.

R. Oui, c'était dans un dîner avec Remi Launé, Gouffé, et d'autres. J'ai dit cela en riant. Si on ne peut plus rire dans un dîner!

Sur la demande d'un juré indisposé, l'audience est suspendue.

Elle est reprise au bout d'une demi-heure.

L'interrogatoire d'Eyraud continue.

D. A la suite d'une plainte portée contre vous, vous gagnez l'Angleterre; à ce moment, n'aviez-vous pas déjà l'idée de tuer quelqu'un pour vous procurer de l'argent?

R. Non, Monsieur.

D. Qui en a eu l'idée?

R. C'est Gabrielle Bompard. C'était le 7 ou le 8 juillet. Elle me parla à Londres du bijoutier qui la courtisait et qui, disait-elle, avait toujours sur lui beaucoup d'argent et de billets de banque. Je la grondai, et je finis même par la frapper pour la faire taire.

Pendant deux jours, elle revint à la charge, me parla d'un appartement à louer pour commettre le crime. Je résistai encore. Elle me dit: "Je puis l'attirer chez moi; si tu trouvais sur lui 50,000 fr., ce qui est possible, tu rembourserais ton beau-frère et ceux à qui tu dois, et nous vivrions heureux, car je ne veux plus te quitter. Tu as été mon sauveur; je veux te sauver, à mon tour."

Comme je refusais encore, elle insista en disant: "Voyons, tu n'est pas sérieux! Tu sais que ton beau-frère a perdu beaucoup d'argent dans la faillite Fribourg; tu es sans ressources: ta femme ta fille souffrent; je t'offre un moyen de tout arranger, et tu refuses. On voit bien que tu ne m'aime plus."

Je finis par me faire à cette idée. Elle eut alors l'idée de la cordelière et de la corde. Bref, à force de discussion, nous sommes arrivés à ce que nous avons fait.

Eyraud s'exprime facilement et avec une tranquillité parfaite.

Nous arrivons au récit du crime. Eyraud le fait d'un seul trait avec une volubilité extraordinaire.

Gouffé, raconte-t-il, dit à Gabrielle en entrant: "Tu as un très joli petit nid ici."

—Oui, répondit Gabrielle, je l'ai loué pour que mon amant ne sache pas que je le trompe.

—Vous êtes donc fâchés! demanda Gouffé.

—Oui, nous sommes en froid.... fit Gabrielle.

M. LE PRÉSIDENT (à Eyraud): Vous avez dit à tous vos amis que vous étiez fâché avec votre maîtresse!

R. Oui.

D. Continuez.

R. Quand Gabrielle fut sur les genoux de Gouffé, qui ouvrait déjà son corsage: "Tu ne me fais pas compliment de ma cordelière, lui dit-elle.

—Ça m'est égal, ta cordelière, répondit l'huissier; c'est toi que je veux.

—Tu vois, cela te ferait une très belle cravate", et en même temps elle lui entourait le cou avec, elle passait l'une des boucles dans l'autre et accrochait l'une des deux au portemousqueton. Je tirai alors la corde, et Gouffé fut tout de suite en l'air. Je lâche, je l'asseoids sur une chaise, je lui souffle dans le visage, je lui jette de l'eau à la tête, plus personne. Il était bien mort. Et nous qui espérions seulement lui faire signer des billets. J'étais épouvanté. Je ne savais que faire. Je tire de nouveau la corde et je l'attache au pied du lit, en laissant Gouffé pendu en l'air.

Nous sommes tous deux anéantis. Je fouille dans ses poches, Gabrielle s'empare de l'argent qu'elles contiennent.

Avec les clefs, je me rends à l'étude, où j'arrive sans allumettes. Je tremblais. Je cherche dans l'obscurité sans rien trouver; enfin, après être retourné rue Tronson-Ducoudray, je rentrai vers minuit chez ma femme, où les émotions par lesquelles j'étais passé depuis le matin me donnèrent un lourd sommeil. Et je dormis comme un plomb.

D. Enfin, quelle était votre idée, si vous ne vouliez tuer Gouffé?

R. Je voulais simplement le séquestrer, et obtenir de sa famille une somme d'argent avant de lui rendre la liberté.

D. Et vous croyez qu'on peut ainsi séquestrer un huissier, en plein Paris! Est-ce que sa famille se serait laissé faire? Et puis, voyons, expliquez donc l'achat de la malle, de la toile cirée, le sac. Tout cela n'était il pas disposé pour vous en vue d'un simple chantage?

R. J'avais acheté ces objets en "cas d'accident".

Eyraud tient, on le voit, à son expression favorite.

D. MM. les jurés apprécieront vos explications.—(*Aux gardes*): Faites entrer la fille Bompard. [Vif mouvement de curiosité.]

Interrogatoire de Gabrielle Bompard.

Elle est née en 1868. Le président lui rappelle qu'elle est d'une bonne famille, mais que, toute jeune, elle s'est fait renvoyer de pension à cause des propos grossiers qu'elle avait l'habitude de tenir.

D. Plus tard, rentrée au domicile paternel, vous vous êtes livrée à plusieurs intrigues amoureuses....

GABRIELLE: Je n'étais pas heureuse chez mon père; mais je me suis bien conduite chez lui.

D. Oh! ce pouvait être des amoureux platoniques, je le veux bien; mais, enfin, vous avez eu des intrigues.

Bref, vous avez fini par quitter le département du Nord, et vous êtes venue à Paris. Là, vous avez lu dans un journal une annonce offrant une place dans la maison Fribourg, dont Eyraud était l'associé. Vous vous êtes présentée, et c'est là que vous avez fait la connaissance d'Eyraud. Comment expliquez vous ces relations d'une femme de votre âge avec un homme qui pourrait être son père?

GABRIELLE: La misère fait faire bien des choses.

D. Eyraud nous a dit tout à l'heure qu'il vous avait rencontrée sur le boulevard, où vous faisiez de la prostitution.

R. C'est faux! Je l'ai connu par l'annonce.

D. Vous ne faisiez rien, vous lisiez des romans, il vous menait dans des maisons interlopes, et, entre temps, vous vous livriez un peu (rires) à la prostitution, beaucoup même. Il est bien certain qu'Eyraud vous a souvent battue à cause de votre inconduite.

R. Il m'a battue, parce qu'il avait trouvé chez moi des lettres.

D. Pourquoi ne quittiez-vous pas cet homme?

R. (*pleurant*): Mais, Monsieur le président, je ne pouvais pas le quitter. Il avait une grande influence sur moi.

D. Oh! vous savez que c'est plutôt le contraire. Si vous n'avez que des arguments comme cela à donner à MM. les jurés, je crains bien qu'ils ne vous croient pas.

R. Le matin du crime, à l'heure du déjeuner, nous attendions, Eyraud et moi, Gouffé sur le parcours de son étude à son domicile. Lorsqu'il est passé, Eyraud l'a pris à part et lui a dit: "J'ai quelque chose à vous dire." Je me suis alors éloignée de quelques pas. Il pleuvait. Eyraud et Gouffé se sont ensuite quittés, et Gouffé, en passant, m'a dit: "Tiens, vous voi à, petite, je sais votre adresse, et j'irai chez vous ce soir...."

D. Je suis obligé de vous arrêter, parce que Eyraud a raconté tout différemment la chose. Selon lui, c'est vous qui avez attendu seule Gouffé sur son parcours habituel.... Continuez....

R. Le soir, vers six heures et demie, Eyraud et moi, nous sommes allés dîner près de la Madeleine. Eyraud ne m'avait encore, à cette heure-là, rien dit du crime....

Quand nous sommes rentrés à la maison, il était sept heures....

D. A quel moment les préparatifs du crime ont-ils été faits par Eyraud?

R. Entre sa sortie de dîner et l'arrivée de Gouffé. Eyraud m'a dit: "S'il ne me donne pas d'argent, je le suspendrai.—Ce n'est pas sérieux, lui répondis-je.—Et toi, si tu parles, voilà pour toi," me dit-il, en me montrant un revolver.

D. Eh bien! c'était le moment de vous échapper, et d'aller prévenir la police!

R. Oh! je ne pouvais pas m'échapper.

D. Soit. Mais qui a ouvert la porte à Gouffé?

R. C'est moi.

D. Eh bien! à ce moment-là, vous pouviez lui dire: "Nous courons tous deux un danger, sauvons-nous." Non. La vérité, Eyraud l'a dite: les préparatifs ont été faits dans la journée, et avec votre concours.

En outre, Gouffé n'est pas arrivé seul. C'est vous qui l'avez amené.

Lorsqu'il est entré, s'est il assis?

R. Oui, et il a causé avec moi.

D. Vous n'étiez pas sur ses genoux?

R. Non, Monsieur.

D. Et vous n'aviez pas à ce moment la cordelière autour de votre taille?

R. Non, Monsieur.

D. Où était elle?

R. Je ne sais pas, peut-être sur le lit.

D. Elle a tellement servi ce jours-là que vous ne l'avez jamais remise depuis. Elle était même ornée de dentelles.

GABRIELLE (*continuant*): A un moment, Gouffé a été surpris par derrière. Eyraud l'a étranglé avec ses mains. J'ai poussé alors un cri.

D. Le cri eût été entendu des passants, dans la rue et des voisins, car au mois de juillet, à huit heures du soir, on prend le frais sur sa porte. [Rires.] Vous donnez à chaque instant, voyez-vous, des explications qui se heurtent avec la vraisemblance. Vous ne ferez jamais admettre votre rôle de témoin passif.... Ce crime sent beaucoup la femme.... Et puis, vous étiez sans ressources.

GABRIELLE: Mais je m'en suis procuré....

D. Ainsi, Eyraud l'a tué seul. Voilà Gouffé mort, que se passe-t-il. Il lui a coupé ses vêtements par terre, il l'a mis dans le sac, et n'est allé à l'étude qu'ensuite.

D. Eh bien! il raconte, lui, qu'après l'avoir pendu il a essayé de le rappeler à la vie; en le redescendant, vous avez dit à ce moment: "Il va nous reconnaître, ses yeux nous regardent, achève-le."

GABRIELLE (*doucement et avec surprise*): Moi, j'ai dit cela!......

EYRAUD: Parfaitement.

M. LE PRÉSIDENT: Alors Eyraud a rehissé le corps. Et puis après, quand il est mort!......

GABRIELLE: Eyraud l'a mis dans le sac, comme il aurait mis un gant.......

D. Un homme de 1 mètre 70!

R. Oh! Il en aurait bien mis un de 2m70. [Rires.]

D. Puis, il vous a laissée seule, la nuit qui a suivi. Et vous vous êtes couchée.

R. Pas du tout, je ne me suis pas couchée. Je suis restée assise sur une chaise.

D. C'était le moment de fuir, une fois seule.

R. Je ne pouvais pas, il m'avait enfermée.

D (*à Eyraud*): Vous avez bien dit la vérité, Eyraud!

EYRAUD: Oui, Monsieur; elle a fait ce que j'ai dit.

M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL QUESNAY DE BEAUREPAIRE: La fille Bompard a raconté le crime d'une façon jusqu'ici bien vague. Je voudrais qu'elle nous dit comment Eyraud, qui était dans l'alcôve voisine, et non dans le salon, est parvenu à étrangler Gouffé?

M. LE PRÉSIDENT: Oui, comment a-t-il pu lui passer la corde?

GABRIELLE: Je n'en sais rien. Je vous l'ai dit. Il a essayé de lui jeter la corde autour du cou. Il l'a frôlé à cet instant. Gouffé s'est retourné et ils se sont reconnus.

D. Alors?

R. Alors, Eyraud l'a terrassé et étranglé avec ses mains.

D. Mais il l'a pendu à un certain moment?

R. Pas du tout. Il l'a tiré simplement à lui pour le mettre dans la malle...... comme un gant! (Rumeurs.)

D. Le lendemain, 27, vous avez quitté Paris?

R. Oui, Monsieur le président.

D. Où êtes-vous allés?

R. A Lyon, avec la malle.

D. Et puis vous êtes revenus à Paris, et, là—il y a un détail dont vous ne nous avez pas parlé,—vous êtes retournée dans l'appartement du crime chercher le chapeau qu'Eyraud avait laissé, en prenant celui de Gouffé par mégarde.

GABRIELLE: Il fallait bien que j'y allie, il ne voulait pas y aller.

Ici, l'interrogatoire de Gabrielle est suspendu, et celui d'Eyraud repris.

Pendant cet interrogatoire, Gabrielle, timide au début, a fini par reprendre son aplomb habituel: au bout de dix minutes, elle semblait oublier qu'elle était au banc des accusée.

Eyraud, invité à raconter ses pérégrinations en Amérique, parle de la cour assidue que fit Garanger à Gabrielle qu'il voulait épouser. Alors il le prévint qu'elle n'était pas sa fille, mais sa maîtresse. Garanger promit à Gabrielle 25,000 fr. si elle consentait à le suivre. Elle partit avec lui à Vancouver et promit à Eyraud de lui envoyer de là de l'argent.

Gabrielle, interrogée à son tour, raconte qu'à la même époque Eyraud voulut la chloroformer en lui introduisant dans la bouche une bouteille, qu'elle brisa avec ses dents.

Eyraud, alors furieux, fit un mouvement pour saisir son revolver; mais, plus prompte que lui, elle gagna la porte, et prit la fuite. Le lendemain, elle alla trouver Garanger, et accepta de partir avec lui. Tous deux allèrent jusqu'aux chutes du Niagara, puis revinrent à Paris.

C'est là seulement, à l'hôtel Terminus, où ils étaient descendus, que Gabrielle révéla à son amant qu'elle n'était pas la fille, mais la maîtresse de l'homme qu'elle avait abandonné, et qu'elle ne s'appelait pas, comme il le croyait, Berthe Vanhaert, mais Gabrielle Bompard. Et presque immédiatement, malgré l'opposition de Garanger, elle se rendit chez le préfet de police, pour lui raconter le crime.

Eyraud, lui, se défend d'avoir voulu assassiner Garanger. Abandonné par sa maîtresse, que celui-ci lui avait volée, il n'a plus eu, dit-il, qu'une idée fixe: courir après les fugitifs, et les rejoindre.

—Je ne suis pas, s'écrie-t-il, l'homme qu'on représente: Grâce à des influences qu'il a pu mettre en œuvre, Garanger, qui est attaché au ministère des affaires étrangères, a transformé la vérité. Je discuterai avec lui quand il comparaîtra à la barre des témoins....

D. Voyons, lui fait observer le président, soyez plus calme et plus réservé. Vous nous parlez à chaque instant de votre passé que vous tenez à défendre; vous oubliez que, lorsqu'on vous a arrêté, on a trouvé sur vous un revolver, un poignard et deux pinces monseigneur, instruments des voleurs de profession.

Vient enfin le récit par Eyraud de son arrestation à la Havane, et de sa tentative de suicide en prison.

D. (à Eyraud): Vous persistez à déclarer que le crime de la rue Tronson-Ducoudray s'est bien passé dans les conditions que vous nous avez décrites au début de cette audience! Que c'est Gabrielle qui vous l'a inspiré et que vous l'avez préparé et commis tous les deux!

EYRAUD: Oui, Monsieur le président.

D. (à Gabrielle): Et vous, Gabrielle, vous maintenez que vous avez obéi passivement aux ordres que vous donnait Eyraud, dans la crainte d'être tuée par lui, et que vous êtes restée complètement étrangère à l'assassinat de Gouffé!

GABRIELLE: Oui, Monsieur.

D. Vous entendrez demain les témoins. (*Aux jurés*): Messieurs, à demain, onze heures et demie précises.

L'audience est levée.

Il est six heures. Les débats ont commencé à une heure, en présence d'un auditoire assez rempli. Lorsque nous quittons la salle, il y a des bancs complètement vides. Ce détail juge l'audience.

Rien de pénible, en effet, comme les lenteurs et le décousu de ces interrogatoires lâchés, puis repris, véritables voyages en zigzag dans un procès pourtant aujourd'hui bien simple. Pas un détail nouveau! Pas une réponse originale! Deux accusés vulgaires, tirant l'un sur l'autre, se débattant contre l'évidence, et découragés peut-être par l'indifférence de la galerie. Tel est le bilan de cette première journée.

Espérons que l'audience d'aujourd'hui nous réserve plus de mouvement et d'imprévu.

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

La Salsepareille d'Ayer arrête les décharges dégoûtantes des catarrhes scrofuleux, et guérit la maladie.

LABARRE.—Décédée hier, le 30 décembre, à 5 heures, Mme FÉLICITÉ ODILE DERBIGNY, épouse de PIERRE G. LABARRE. Les parents et connaissances de la famille ainsi que ceux de son époux, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 5 heures P. M. Le corps est exposé au No 132 rue St-Philippe, entre Remparts et Bourgogne.

FISHER.—Décédée le 30 décembre, à 1 heure P. M., Mme Vve FRÉDÉRICK FISHER, née PAULINE WHITE, âgée de 61 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heures P. M., de la résidence de son gendre, George Delé[illegible]y, 340 rue Dauphine.

COUVERTIÉ.—Décédée, hier matin, mardi 30 décembre 1890, à 3 heures, à l'âge de 65 ans, Madame Vve J. B. COUVERTIÉ. Les amis et connaissances de ses fils, ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, (mercredi), à 11 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure des rues Ursulines et Bourbon.

GONZALES—Décédé à Juarez, Mexique, le 29 décembre 1890, à 9 heures P. M., F. A. GONZALES jr, fils de F. A. Gonzales et de Cora Lange.

TO-KALONI TO-KALONI

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE, SEUL AGENT, 119 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

Le Dr A. B. de VILLENEUVE

A l'honneur d'annoncer à son ancienne clientèle, qu'il a quitté le journalisme pour reprendre l'exercice de sa profession.

Il donnera tous les jours des consultations, de 2 à 4 heures, à sa résidence, 68 Nord Remparts, entre Bienville et Conti. 30 nov—1m

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1890.—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, M. PAUL CONRAD a été élu Président de cette Compagnie à la place de M. A. Dauphin, décédé.

JOSEPH P. HORNOR, Secrétaire. 31 déc -1f

Les Hussards (Carencros) du Marché Français.

L'itinéraire de leur procession annuelle sera comme suit: Decatur à Ste-Anne, à Chartres, à St-Pierre, à Decatur, à St-Philippe, à Chartres, à Dumaine, à Royale, à Canal côté nord, à Remparts, au côté sud de Canal, à St-Charles, à Julia, à Camp, à Chartres, à St-Louis, à Remparts, à Esplanade, à Royale, à Champs-Elysées, à Remparts, à la Salle de l'Etoile Polaire où aura lieu le banquet. 31 déc—1f

POMPANO.

THON, ALOSE DE LA GEORGIE, SAUMON DE L'OREGON, nouvellement reçus.

Aussi, toutes espèces de poissons et de tortues à vendre à très bas prix à l'emplacement ancien et bien connu au vieux marché français.

Nous défions la concurrence.

BARTHOLOMEW & CIE. 30déc—1sem

Bureau du New Orleans City and Lake R. R. Co.—No 108 rue du Canal, second étage—Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1890.—A une séance de régulière du Conseil de Directeurs, tenue le 10 courant, un dividende trimestriel de UNE PIASTRE ET SOIXANTE-QUINZE CENTS par action a été déclaré payable le et après le 10 janvier 1891. Le livre de transfert sera fermé dix jours avant la date fixée pour le paiement du dividende.

W. E. LEVERICH, Secrétaire. 27déc—au 10janv inc

Wm. Bogel, Prés. Thos. Pickles, V.-Prés. W. W. Burchfield Sec.
RUE DU CANAL, 111.

BOGEL DRUG Co., Limited,
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bassette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited, RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—☞

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1890.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sept—

Assurances et Banques.

State National Bank of New Orleans.—Nouvelle Orléans, 20 décembre 1890.—L'élection annuelle des directeurs aura lieu à la maison de banque, coin des rues Camp et Commune, le TROISIÈME MARDI, 20me jour de janvier 1891, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. 20déc—à date

Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 13 décembre 1890.—L'élection annuelle des directeurs de cette Banque, pour l'exercice de 1891, sera tenue au local de la Banque, 100 rue du Canal, MARDI, 13 janvier 1891, de midi à 2 heures de l'après-midi.

JAS. T. TARLETON, Caissier. 14 déc—1m

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1890.—L'élection annuelle pour neuf directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la banque le MARDI, 13 janvier 1891.

J. L. BERCIER, Caissier. 14déc—1m

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMESTRIEL.

Nlle Orléans, 27 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes		$1,118,191 02
Surtirages		5,494 25
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Primes sur des Bons des Etats-Unis		1,500 00
Autres bons, Etats etc.		[illegible]
Immeubles, meubles et installations		23,055 14
Autres propriétés foncières		27,538 83
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Prêts sur demande	$284,240 55	
Change à vue sur New York	87,023 66	
Echanges étrangères	53,491 21	
Dû par les banques et banquiers	71,116 42	
Chèques pour le Clearinghouse	206,583 15	
Monnaie courante et espèces	537,699 13	1,244,154 14
		$2,670,074 38

PASSIF.

Fonds-capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		135,862 52
Dividendes non payés		14,070 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels	$1,748,312 67	
Dû aux banques et banquiers	301,889 19	2,050,201 86
		$2,670,074 38

CHAS L. C. DUPUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
30 déc—3t

AVIS.

Pittsburg, 22 décembre 1890.

Aux Planteurs et autres personnes faisant usage du charbon sur la côte.

Le présent avis a pour objet de prévenir tous les acheteurs de charbon Pittsburg, invariablement livré jusqu'à présent par les expéditeurs à leurs risques, que le charbon, désormais, encourera les risques des planteurs à partir du moment où il leur sera livré sur les rives du fleuve et il ne se vendra aucun charbon à des conditions autres que celles-là.

MUNHALL BROS.,
JOHN A. WOOD & SON,
HORNER & ROBERTS,
LYSLE COAL CO.,
S. S. CRUMP & CO.,
STR. FRED WILSON & OWNERS,
W. H. BROWN SONS,
JOS. WALTON & CO.
W. W. ONEIL COAL CO.,
CRESCENT COAL CO.,
ADVANCE COAL CO.,
C. JUTTE & SON.
PACIFIC COAL CO.

27 déc.—1 m.

New Orleans Co-Operative Banking Association.

PAUL M. SCHNEIDAU, Président.
A. WALZ, Vice-Président.
DIRECTEURS:
J. E. RICHARD, LÉON HAUBTMAN, C. MADUELL, E. S. MAUNSELL, L. DELCAZAL, A. F. LIMEL.
Pour informations, s'adresser au bureau, 72 rue de Chartres. 20 nov—tf

Solfège, Chant, Piano.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL, directeur de l'Orphéon Français ex-directeur du Cercle de la Harpe Eolienne du Cercle Gounod, du "N. O. Amateur Opera Co," pianiste accompagnateur et répétiteur donne des leçons de solfège, de chant, de piano et d'accompagnement.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL s'occupe aussi de direction d'orchestre et de concerts. S'adresser No 171 rue nord Derbigny.

29 nov.—3 m.—Dim Mar Jeu.

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES.

Bachelier ès lettres de l'Université de France ex rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, caissier-comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mauge, sollicite des tenues de livre ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street. 30 oct—

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise, Président; H. P. Dielmann, Vice-Président: Ernest Praget, Secrétaire.

BUREAUX: No 194 RUE COMMUNE, NOUVELLE-ORLÉANS.
31 août—1 an—dim

G. PASSALAQUA,
Magasin de Chaussures Pelican.
297 rue d'Orléans, coin Claiborne.

Le magasin meilleur marché qu'il y ait en ville; le propriétaire vient de l'agrandir et d'augmenter son stock à cause de sa clientèle qui devient de jour en jour plus nombreuse. Ses bas prix le placent au-dessus de la concurrence. Il a reçu récemment pour $10,000 de chaussures élégantes et du dernier genre pour dames, messieurs et enfants. Ceux qui s'adresseront à lui seront certains d'être satisfaits. 10déc—1m—Mar Jeu Sam

CONFISERIE MANNESSIER.

1890 155 RUE ROYALE. 1891

Noel — Coin St-Pierre. — Jour de l'An.

Vient d'être reçu, un assortiment complet de—

FRUITS GLACÉS ET CRYSTALISÉS.

Grande variété de Chocolats fins, Bonbonnières, Charlotte Russe, Biscuits glacés, etc.

Commandes pour soirées, etc., exécutées artistement. Téléphone 949

Les ordres de la campagne seront remplis avec la plus grande promptitude.

21 déc—au 1er janv

CONFISERIE DU BIJOU,

H. AVRARD, Successeur de A. Lemanne.

88.......ROYALE.......88

Offre à sa nombreuse clientèle,

Des Dragées françaises, des Bonbons au Chocolat des frères Foulon, à la Pomme d'Or, Paris.

Comme les années passées, immense assortiment de Boites, grandes et petites, de Gâteaux glacés à la gelée, décorés aux fruits. Spécialité des St-Honoré à la vanille (Cream Pie). Deux Diplômes et un certificat du Louisiana State Fair de 1872, pour Nougats les plus fins.

ORDRES EXÉCUTÉS AVEC SOIN A DES PRIX MODÉRÉS.

Spécialité Boites assorties.

21 déc—au 1er janv 91

VETEMENTS Sacrifiés!!!

GRANDE VENTE DE DISSOLUTION!!!

Pour $150,000 —DE— VETEMENTS, ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX,

Ce Stock doit être Vendu dans les Trente Jours qui suivront, sans égard au Prix Coûtant, pour Cause de

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

SAMEDI, 20 DECEMBRE,

Nous avons commencé la vente qui n'a pas eu de pareille dans les annales du commerce des vêtements.

Le plus Fort Stock qui ait jamais existé!

Les Prix sont fixés à un taux si Réduit que l'on ne pourra pas s'empêcher d'acheter. RAPPELEZ-VOUS que ceux qui se présentent les premiers sont les mieux servis. Profitez de notre assortiment, qui est encore complet, et de nos Très Bas Prix. Cette Vente n'aura jamais eu de pareille. Venez vite chez nous pour éviter la grande foule.

C. LAZARD & CO.,

27 à 33 rue du Canal.

23 déc—23 25 28 30—jan 1 4

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov 90—1 an—dim mer jeu

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

LES MEILLEURS PIANOS. | LES MEILLEURES ORGUES.

PRIX MODIQUES. | CONDITIONS FACILES.

ACCORDS. | REPARATIONS.

12 janv—

COMPAGNIE D'ASSURANCE:

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. 90—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 90—1an

LA NOËL

Approche, et dans bien des maisons on peut voir rayonner le bonheur si on y pose un Beau Tapis Neuf acheté au magasin de

LEOPOLD LEVY, 133 rue du Canal.

Nous offrons en vente pour les jours de fête, des tapis de toutes qualités et nuances [illegible] qui ont des achats de ce genre de ne pas attendre au dernier moment, afin qu'ils ne soient pas désappointés par la livraison tardive. Il serait donc bon qu'ils ne donnassent la commande tôt pour qu'ils le placent avant que le déchirent.

D'autres jolis cadeaux seraient nos Portières chenille et Turcomans, nos rideaux de soie et de dentelle, nos stores de fenêtres, grands et petits rugs et nombre d'autres charmantes nouveautés, le tout devant être vendu à des prix plus modiques que jamais. Venez tous au magasin le meilleur marché en ville.

LEOPOLD LEVY, No 133 RUE DU CANAL.

15oct 1890—1an—Dim

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. [illegible]

1er nov90—1 an—mer jeu dim

DÉPOTS DE GLACES —ET— D'OBJETS D'ART.

La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.

CONCURRENCE DÉFIÉE!

Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs.

Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et main d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Mon stock de Gravures, Etchings et Oleographs et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvre, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac, où les artistes et connaisseurs pourront se trouver fiers de faire leurs choix pour cadeaux de noce ou fêtes

—N'OUBLIEZ PAS QUE LA—

Concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez

L. UTER,

No 47 rue Royale.

21 déc—1m

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. H. Rice, Sec.

1jan—1 an

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES ÉPARGNES

86.......RUE DU CAMP.......86

Capital.......$250,000 | Profits non divisés.......$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, B. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.

1er sept—1 an—dim. mer

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.

Semaine de Nouvelle Année, commençant DIMANCHE, 28 Décembre.

Trois Matinées—Mercredi, Jeudi et Samedi! Distribution de Présents à la Matinée de Nouvelle Année! Engagement de la Favorite de tout le monde,

MISS AMY RUSSELL,

Dans son Grand Drame-Comédie à Sensation,

Life in the Metropolis.

Introduisant durant l'action de la pièce le "Harmony Quartette"—Miss Russell dans sa fameuse Spanish Skirt Dancing—Musique spéciale, Chansons d'actualité et Danses par la Compagnie.

Dimanche, 4 janvier—Henshaw & Ten Broeck, THE NABOBS. 28déc—

ACADEMIE DE MUSIQUE

MRS D. BIDWELL, Propriétaire et Directrice.
A. ROIG.......Gérant.

Semaine du nouvel an, commençant Dimanche 28 décembre.

3...... Grandes Matinées...... 3
Mercredi, Jeudi et Samedi.

Le grand triomphe de Bronson Howard,

SHENANDOAH!

La dernière sensation américaine.

Un jardin d'amours et de hauts faits! Un personnel complet d'artistes!

Représenté de la même façon qu'il a été joué pendant plus de

300...... Nuits à New York...... 300

Dimanche 4 janvier—THE BEACON LIGHT CO. 28 déc.—

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

A la Matinée du Jour de l'An Jeudi, 1er Janvier 1891.

LE GRAND MOGOL.

Les prix d'admission sont les mêmes qu'aux matinées populaires du dimanche.

Jeudi soir, 1er janvier à 8 heures, 35me Soirée de Souscription,

LA FAVORITE.

Avec Mmes. Cossira et MM. Ceste, Chavaroche et Mlle Marguerite Martini.

Dimanche soir **Le Maitre de Chapelle, La Timbale d'Argent.**

Places réservées en vente au magasin de musique de P. Werlein, de 9 h. du matin à 4 h. de l'après midi. 31 déc—2t

Grand Opera House.—H. Greenwall & Son, Propriétaires et Directeurs. Ce soir! Annonce extraordinaire! La Direction prend plaisir d'annoncer qu'ils ont engagé l'éminent comédien LOUIS HARRISON, qui paraîtra dans sa création originale de "Tyfe", dans l'opéra comique de Rice et Dixey, "Pearl of Pekin", reproduit avec la compagnie originale entière. Musique facile, augmentation des choristes, en font une des productions les plus notables d'opéras comiques connus de la scène. Cette production est garantie être la même que durant sa vogue au Bijou Theatre, New York, 250 soirées; Brooklyn's Theatre, Chicago, 5 semaines; Globe Theatre, Boston, 3 semaines; Chestnut Street Opera House, Philadelphia, 4 semaines, et toutes les principales villes. Dimanche, 4 jan. Primrose and West Minstrels. 28déc—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES

Madame De Vere, femme à barbe. Mendoza et Musette, à têtes de veau marin, kaleidoscope de Stendell; illusion, rock of ages, et autres curiosités. Théâtre No 1—Hattie Neville Burlesque Co. Théâtre No 2—Fred McClelland's Co. 28 déc—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

MANUEL ABASCAL,	EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ,	H. GALLY,
S. GUMBEL,	A. SCHREIBER,
CHAS. R. SCHMIDT,	JULES ANDRIEU,
JULES TUYES,	H. LABOUISSE,
SUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans,

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

NOUVELLE-ORLÉANS, 4 décembre 1890.

Avis est par le présent donné qu'à une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hibernia de la Nouvelle-Orléans, Lne, tenue au bureau de la compagnie le 3 décembre 1890, conformément aux exigences de l'Acte 24 de l'Assemblée Générale, Etat de la Louisiane, de l'année 1890, avis ayant été donné en temps et lieu, le fonds capital de cette compagnie a été réduit à sa valeur réelle, à savoir, $217,760 00. Et avis est de plus donné, qu'à un meeting régulièrement convoqué après due notice, les actionnaires ont procédé à prendre en considération et ont adopté les amendements suivants à la charte de la compagnie, à savoir:

ARTICLE III, SECTION 1.

Amendé en biffant à la septième ligne les mots "vingt cinq" et en insérant à la place de cela le mot "dix".

ARTICLE IV, SECTION 1.

Cette section sera changée de la façon suivante:

"Le Fonds Capital de cette compagnie est par le présent fixé à deux cent mille ($200,000) piastres, divisé en deux mille actions de cent piastres chacune, dont le tout est payé en plein."

Que conformément à la décision ci-dessus réduisant le Fonds Capital et nombre d'actions, de nouveaux certificats de stock seront émis aux Actionnaires dans la proportion d'une action pour chaque deux actions que possédait auparavant le dit actionnaire de la valeur au pair de cent piastres par action en rendant les vieux certificats, trente jours après cette date.

Par ordre du Conseil de Directeurs,

JOHN T. GIBBONS, Président. 5 déc—30f

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des

Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularité de femmes.

18 déc 90—1 an

Publié et prêt à être livré au Public:

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans

PAR SOARDS—POUR 1890-91.

Servez-vous du livre bleu pour adresser vos invitations, circulaires, etc., aux demeures des meilleures familles.

Un directory de noms choisis de toutes les personnes dépensant de l'argent et dont la connaissance peut être profitable.

Sa valeur pour se référer à 10,000 noms de choix arrangés en ordre alphabétique et classés par rues et numéros sont apparents à tous.

Il vous êtes d'une façon quelconque intéressé à obtenir le patronage des classes aisées, vous serez charmé de l'excellence de l'annuaire au vôtre comme produit. Faites la demande de suite, car il n'y en a qu'un nombre restreint d'exemplaires, un vendu, l'ouvrage étant vendu par abonnement.

L. SOARDS, Editeur, [illegible] Place Commerciale, coin Camp.

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

[illegible] en montres en or et argent [illegible] de vieil or et argent. [illegible]